

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE OU ESCADRON
 UNITÉ (CLAIR)
 B.T
 PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
 P.V N° 203 / 1993

BORDEREAU D'ENVOI
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)
 Le 01 avril 1993 à 22H30.
 LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)

ENQUÊTE
 PRÉLIMINAIRE FLAGRANT DÉLIT COMMISSION ROGATOIRE
 AUTRE CAS

OBJET DE LA PROCÉDURE
ANALYSE: OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES

93307640

REFERENCE: B.E 18000 DEF*Gend/EMP/OPS du 06.04.1979 relatif à
 l'étude du phénomène O . V . N . I
 CM N° 32600 DEF/Gend/O.E/DO . rens du 08.11.1985

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
01	PROCES-VERBAL DE SYNTHESE
02	PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN : Mr E [redacted], F [redacted]
03	DESSIN DE L'O.V.N.I effectué par Mr E [redacted] lors des faits.
04	CARTE DE FRANCE 1/50 000 [redacted] - HUISSIER DE JUSTICE.

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 2	Monsieur le Procureur de la République
	<input type="checkbox"/> 1	Monsieur le préfet [redacted]
	<input checked="" type="checkbox"/> 2	Monsieur le Ministre de la Défense, Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, BUREAU DEFENSE - OPERATIONS.
	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/> 1	AUX ARCHIVES

VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES SUR LA PAGE SUIVANTE.

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
 LE 14 Avril 1993

[redacted]

GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE OU ESCADRON	
UNITE BT	
CODE UNITE	PROCÈS-VERBAL N° / 19 203 / 1993

PROCÈS - VERBAL

DE SYNTHÈSE
DE RENSEIGNEMENTS
ADMINISTRATIFS

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
N° PIÈCE 1	N° FEUILLET 1/2

93307640

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

ANALYSE : Objets Volants Non Identifiés.

**REFERENCES : BE N°18000 DEF/Gend/Emp/Ops/du 06 avril 1979 à l'étude des phénomènes O.V.N.I
CM 32600 DEF/Gend/O.E/ DO Rens du 08 novembre 1985.**

NOUS SOUSSIGNÉ(S) **N** , **F** , Gendarme A.P.J. affecté à la Compagnie de en résidence à

VU L'(ES) ARTICLE(S) **20 et 75 à 78 du code de procédure pénale.**

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE
CE JOUR **Deux avril mil neuf cent quatre vingt treize à seize heures trente minutes au bureau de notre unité se présente Mr E , F qui nous informe de ce que le 01.04.93 à 22H30 il a vu un O.V.N.I dans la commune de**

EXPOSE DES FAITS

Le 01 04 1993 à 22H30, Mr E , F exerçant la profession de médecin, connu favorablement de notre unité a été témoin d'un phénomène étrange dans le ciel dans la commune de Coordonnées U.T.M

Cette personne circule à bord de son véhicule dans le sens en provenance de , à hauteur du restaurant le " " en bordure de nationale elle aperçoit une lumière verte très vive d'une grosseur d'un feu tricolore.

Par curiosité le témoin décide de se rendre sur les lieux. Il emprunte la RN puis le CD . Arrivé sur l'emplacement Mr E constatant que le phénomène a disparu décide de rentrer chez lui.

Nous rendons compte des faits par message N° 575/Mess à notre commandant de compagnie à

ENQUETE

Mr E , F relate les circonstances dans lesquelles il a aperçu cette lumière. (pièce N°2).

Il établit de mémoire un croquis des faits. (pièce N°3).

L'O.V.N.I restait statique, des dires de l'observateur il ressemblait étrangement à une boule verte. Selon les renseignements recueillis auprès de l'intéressé L'O.V.N.I qualifié comme tel a été aperçu à une distance d'environ 1,5 Kms. Il avait une forme de boule d'un diamètre de 0,50 mètres . L'objet aperçu serait susceptible de mesurer environ 8 à 10 mètres de diamètre.

DESTINATAIRES	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DATE DE CLOTURE	
	2	M. le Procureur de la République	14 avril 1993
	1	Général Cdt la région aérienne à	
	1	M. le Ministre de la Défense Bureau Défense-Opérations	
	1	AUX ARCHIVES	SIGNATURE(S)

AFFAIRE O.V.N.I

Mentionnons qu'aucun feu tricolore n'est implanté dans la commune de sur le CD Des renseignements recueillis auprès du service de la S.N.C.F la seule balise lumineuse implantée sur cette commune traversée par une ligne de chemin de fer est mise en service jusqu'à vingt heures trente.

Une carte d'état major de la région au 1/50000 de " " fait l'objet de la pièce N°4 où sont annotés les explications suivantes:

- SITUATION
- EMLACEMENT DE L'O.V.N.I
- EMLACEMENT DU TEMOIN

Aucun autre renseignements de ce phénomène n'a été recueilli sur la circonscription de , en revanche des faits similaires ont été observés la veille sur les communes de et de et dans plusieurs départements , ils sont relatés par la presse écrite et audio-visuelle.

CLOTURE

De l'enquête effectuée, il ressort qu'un phénomène O.V.N.I a été aperçu dans le ciel le 01 avril 1993 dans la commune de par Mr E , F digne de confiance.

Nous faisons parvenir directement la procédure constituée en double exemplaire à Monsieur le Procureur de la République à Les copies certifiées conforme à l'original sont transmises aux autorités civiles et militaires concernées telle que le détail en figure au bordereau d'envoi.

Fait et clos à
Le 14 avril 1993
L'A.P.J

Copie certifiée
conforme à l'original

A

L'O.P.J

L'A/P.J

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Résidence :

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

BT

AUDITION

N° PIÈCE

N° FEUILLET

C.U. - PV 00203/93

02

1

Nous soussigné : gendarme F N , en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

E F , 56 ans,
né le à

divorcé, Médecin, nationalité française,

qui déclare le deux avril mil neuf cent quatre vingt treize
à seize heures et trente minutes:"

---- Ce jour je viens pour vous informer de ce que hier j'ai constaté une
lumière sur la route dans la commune de

---- En effet je travaillais, je rentrais de la commune de et à hauteur
du restaurant du " , j'ai aperçu une lumière que je situais vers la
carrière de appartenant à Mr B

---- Il était environ 22H30, quand j'ai aperçu cette lumière qui ressemblait à
un feu vert vu la distance j'ai considéré qu'elle devait être grosse ne
correspondant pas à un feu tricolor. Je me suis dit qu'aucun véhicule ne pouvait
être porteur d'un tel feu, je suis remonté doucement vers le "
pensant avoir une explication sur ce phénomène. Arrivé au je n'ai rien
remarqué et je suis rentré chez moi.

---- Je tiens à signaler que cette sphère était d'un vert très vif.

---- Il faisait nuit et le ciel était encombré car il neigeait.

---- Le diamètre apparent était d'environ celui d'une pleine lune.

---- Je pense qu'elle ne se déplaçait pas mais en fait je n'en suis pas sûr car
j'étais moi même en mouvement.

A , le deux avril mil neuf cent quatre vingt treize, à 17H
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue . L'enquêteur

Copie certifiée
conforme à l'original

A

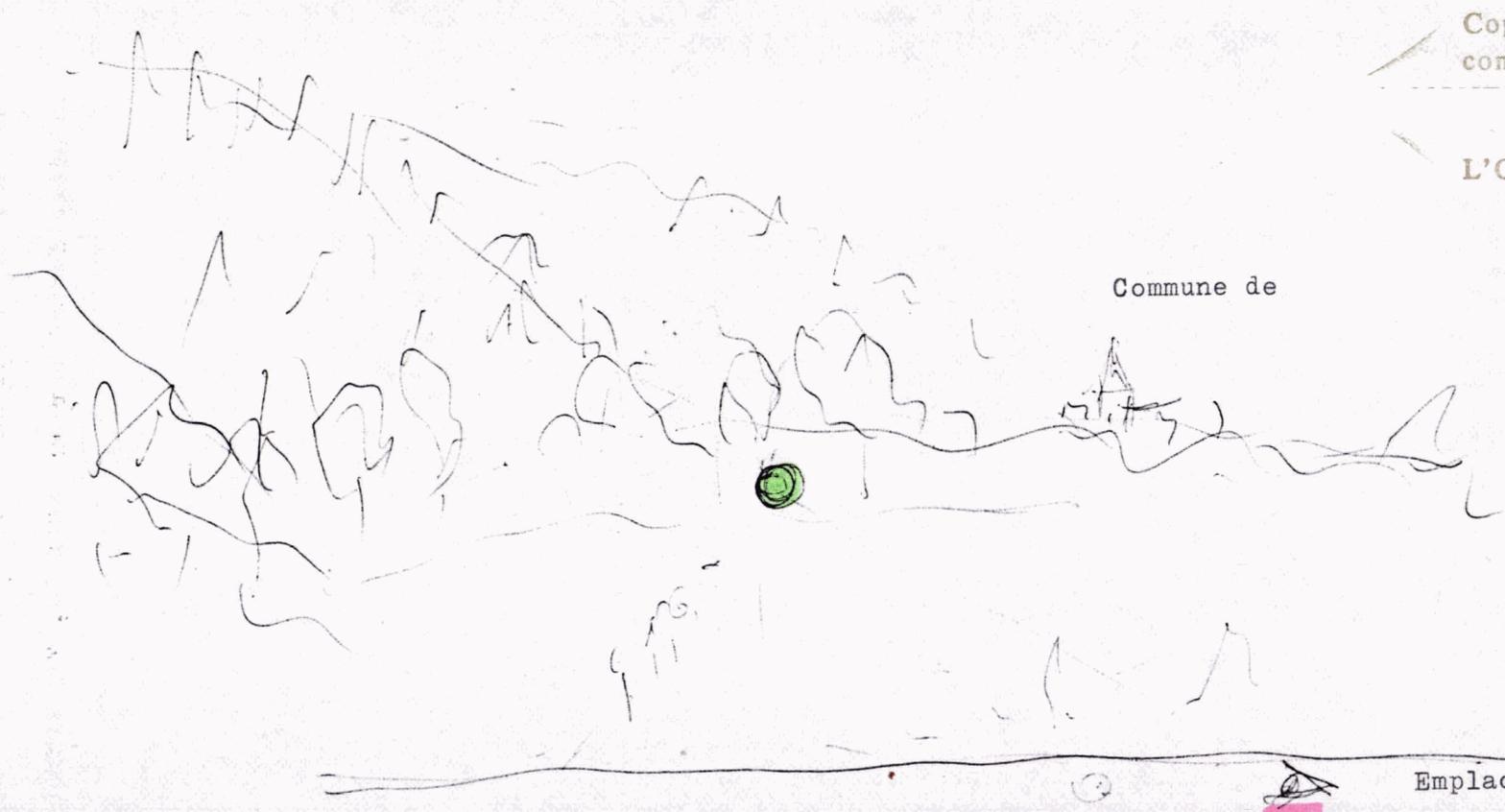
L'O.P.J

L'A.P.J

BT [redacted]

PV 203 / 1993 Affaire O V N I

Dessin effectué par Mr El [redacted], F: [redacted]



Copie certifiée
conforme à l'original

L'O.P.J

L'A.P.J

Commune de

Emplacement du témoin

Pièce n° 3

